

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 16 mai 1923

N° 99173

(Demande déposée: 14 janvier 1922, 11 h.)

Classe 126 a

(Priorité: France, 4 février 1921.)

BREVET PRINCIPAL

Adolphe KÉGRESSE, Paris (France).

Véhicule avec roue munie d'un patin.

La présente invention se rapporte à un véhicule avec roue munie d'un patin; ce véhicule est caractérisé en ce que le patin est solidaire d'un collier monté rotativement sur le moyeu de la roue et qu'un ressort tend à maintenir dans la position pour laquelle le patin est horizontal tout en lui permettant d'osciller lorsque, le patin étant en contact avec le sol, les dénivellations de celui-ci l'obligent à prendre une position inclinée.

Le dessin ci-annexé représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de l'invention.

La fig. 1 est une élévation avec coupe partielle d'une roue de cette forme d'exécution, munie d'un patin;

La fig. 2 montre une vue en plan avec coupe partielle par $D-E-G$ de fig. 1;

La fig. 3 est une coupe par $A-O-B$ et C .

Sur le moyeu 1 (fig. 1, 2 et 3) du véhicule est monté libre sur roulements à billes un collier 2 présentant deux joues supérieures et deux saillies inférieures pour la partie supérieure et deux embases pour la partie op-

posée. Sur ces deux saillies viennent se greffer deux jambes de force 3 qui servent à réunir rigidement le patin 4 au collier 2.

Entre les joues supérieures du collier 2 vient s'ajuster à frottement une pièce 5 qui est montée à son tour à frottement doux sur l'axe 6 de pivotement de la roue elle-même.

Cette pièce 5 est percée d'un trou dans lequel vient se loger un ressort 7 (fig. 2 et 3) appuyant sur deux billes 8 comprimées de ce fait dans des échancrures 9 prévues sur la pièce 2. La position et la forme des échancrures 9 assureront, grâce au ressort 7 et aux billes 8, la position horizontale du patin qui pourra néanmoins osciller autour du moyeu 1 sous l'effet des dénivellations du terrain et suivre aussi, dans le cas d'une roue directrice, comme sur les figures, les orientations que cette dernière prendra sous l'influence de la direction du véhicule.

On voit également que les efforts latéraux subis par le patin seront transmis à l'essieu par les jambes 3, le collier 2, la pièce 5 et l'axe 6 sans influencer le moyeu.

REVENDICATION:

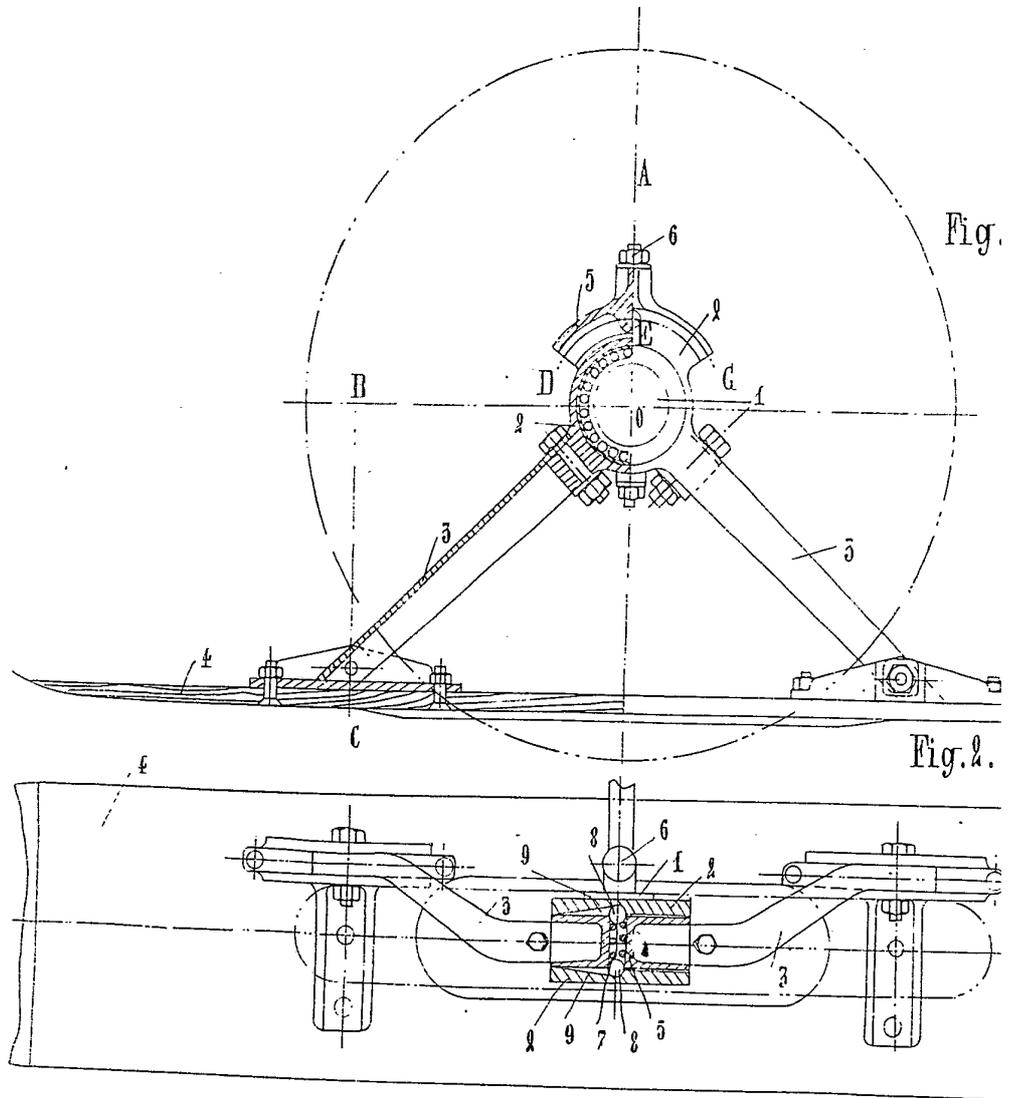
Véhicule avec roue munie d'un patin, caractérisé en ce que le patin est solidaire d'un collier monté rotativement sur le moyeu de la roue et qu'un ressort tend à maintenir dans la position pour laquelle le patin est horizontal, tout en lui permettant d'osciller lorsque, le patin étant en contact avec le sol, les dénivellations de celui-ci l'obligent à prendre une position inclinée.

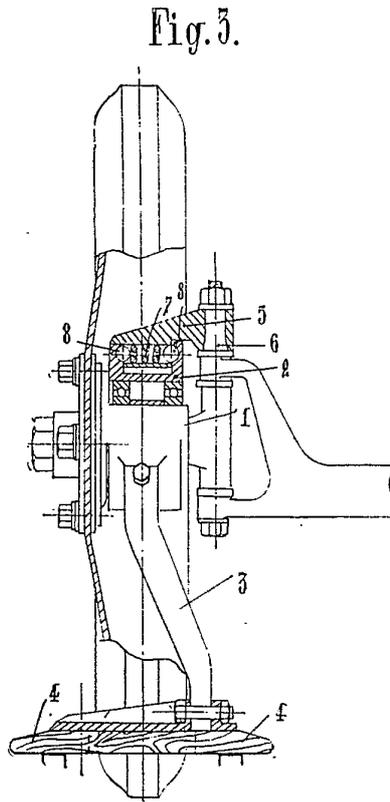
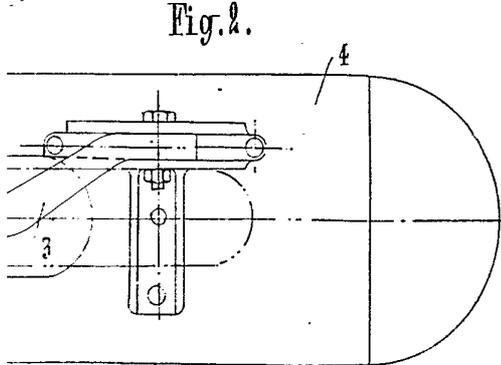
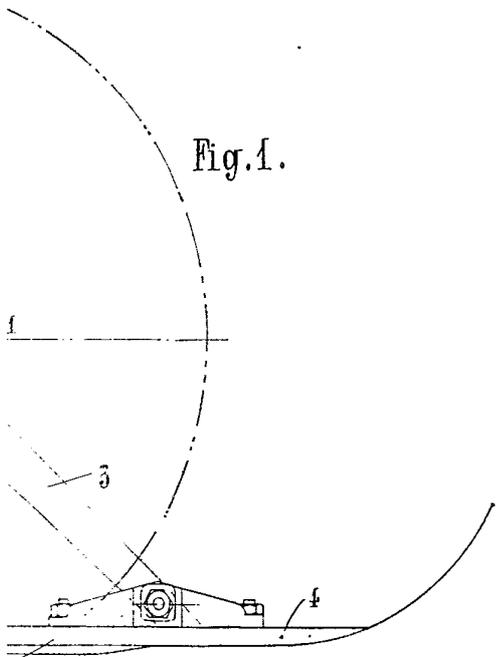
SOUS-REVENDICATION:

Véhicule selon la revendication avec roue directrice munie d'un patin, caractérisé en ce que le collier susindiqué est relié à une pièce montée rotativement sur l'axe vertical *autour* duquel tourne ladite roue.

Adolphe KÉGRESSE.

Mandataires: BOVARD & BUGNION
ci-devant Mathey-Doret & Co., Berne.





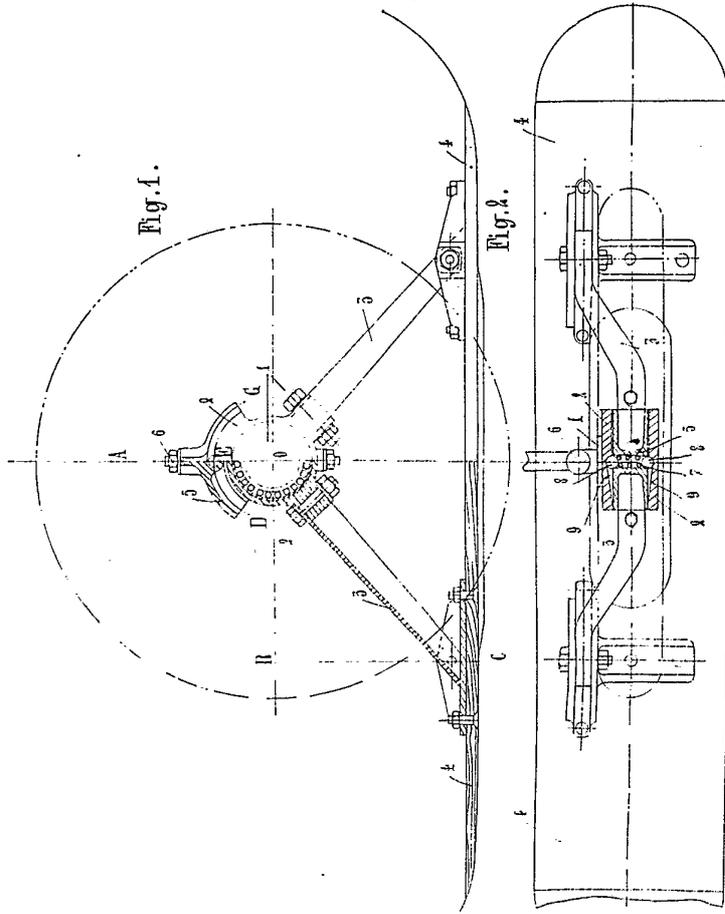


Fig. 3.

